
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 1^{er} MAI 2023 À 19 HEURES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le lundi 1^{er} mai 2023 à 19 heures au lieu habituel des séances et présidée par le maire Gray Forster. Le conseil de la municipalité du canton de Westbury siège en séance ordinaire ce 1^{er} mai 2023.

Présences : Siège no 1: Mélanie Cyr
 Siège no 3: Claudia Gilbert
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no 6: Pierre Reid

Absents: Siège no 2: Marilyne Gendron
 Siège no 5: Mario Dolbec

La directrice générale et greffière-trésorière Madame Nathalie Audet, D.M.A.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 1^{ER} MAI 2023 À 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

Pensée : « Le plus difficile est de se décider à agir, le reste n'est que la ténacité ».

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM
--

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©
--

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL ©
--

3.01 Assemblée régulière du 3 avril 2023

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période du mois d'avril 2023, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PERIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ECRITES ET VERBALES
--

- 6.01 Invitation au gala des mérites scolaires de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent
- 6.02 Invitation Cérémonial Escadron 670 Haut-Saint-François-
- 6.03 Invitation au Lancement de la planification stratégique tourisme du Haut-Saint-François
- 6.04 Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie 2023-2024
- 6.05 Adhésion à la Chambre de Commerce du Haut-Saint-François
- 6.06 Souper pour les fondations de la polyvalente Louis-Saint-Laurent et la journée Natalie Champigny

6.07 23e Tournoi de golf annuel des Chevaliers de Colomb

6.08 Tournoi de golf de la Chambre de Commerce

7.00 TRESORERIE – COMPTES A PAYER ©

7.1 Salaires Employés ©

Du 19 mars 2023 au 16 avril 2023 : **13 760,46-** dépôt direct

Achats listes ©

2023-04B **61 605,56\$**

2023-05A **10 544,03\$**

8.2 Certificats disponibilité de crédits

Dépôt rapports de la greffière-trésorière. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de mars en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

8.00 AVIS DE MOTION

8.01 Avis de motion règlement 2023-14 modifiant le règlement 2021-03 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux.

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9.01 Adoption du règlement 2023-14 modifiant le règlement 2021-03 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux.

9.02 Adoption de la politique 2023-15 contre le harcèlement au travail.

9.03 Adoption de la politique 2023-16 de prévention des comportements violents en milieu de travail.

10.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

11.01 Dissolution du comité des matières résiduelles

Conseil municipal/comités

Conseillère #1 Mélanie Cyr :	Régie des Hameaux Famille (MADA)
Conseillère #2 Marilyne Gendron :	Marché public Voirie Comité du futur parc développement Godbout
Conseillère #3 Claudia Gilbert :	Loisir Comité du futur parc développement Godbout
Conseiller #4 Jean Martel :	Incendie Voirie Comité consultatif d'urbanisme
Conseiller #5 Mario Dolbec :	Aucun comité
Conseiller #6 Pierre Reid :	Incendie Sécurité civile

- a) **Maire – MRC**
- b) **Rapports – chef d’équipe**
Rapport d’avril 2023.
- c) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**
- d) **Rapport des permis – dépôt bilan annuel**
- e) **Dépôt rapports – directrice générale et greffière trésorière**

12.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 12.01 Entente relative à l’établissement d’un plan d’entraide intermunicipale en matière de sécurité civile
- 12.02 Bâtiments patrimoniaux – ministère de la Culture et des Communications – assurances appui
- 12.03 Appel d’offre sur invitation – Parc du développement Godbout -Fourniture et installation de structures de jeux
- 12.04 Adjudication contrat de gré à gré concernant le projet du parc dans le développement Godbout
- 12.05 Octroi d’un contrat lignage des rues
- 12.06 Octroi contrat fourniture et épandage de chlorure calcium
- 12.07 Entente Intermunicipale relative à la fourniture de services de déneigement hivernale – Cookshire-Eaton
- 12.08 Résolution pour le dépôt de la programmation de la TECQ 2019-2023 – version 4
- 12.09 Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal 2023

13.00 INVITATIONS

14.00 VARIA

15.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

16.00 FERMETURE

1.00 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

2023-069

résolution no 2023-069

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.00 **LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

2023-070 *résolution no 2023-070*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que soumis en laissant le varia ouvert.

A D O P T É E

3.00 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.01 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2023**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

2023-071 *résolution no 2023-071*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

A D O P T É E

4.00 **CORRESPONDANCE**

2023-072 *résolution no 2023-072*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la correspondance reçue durant le mois d'avril 2023 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

3 contribuables présents.

6.00 **DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES**

6.01 INVITATION AU GALA DES MÉRITES SCOLAIRES DE LA POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT l'invitation au gala des mérites scolaires de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent qui aura lieu le jeudi 18 mai prochain;

2023-073 *résolution no 2023-073*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE confirmer la présence de madame la conseillère Mélanie Cyr et de monsieur le conseiller Pierre Reid afin de représenter la municipalité du canton de Westbury ;

DE mandater madame la conseillère Mélanie Cyr afin de représenter la municipalité du canton de Westbury à la remise de prix.

A D O P T É E

6.02 INVITATION CÉRÉMONIAL ESCADRON 670 HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

6.03 INVITATION AU LANCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE TOURISME DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT l'invitation au lancement de la planification stratégique en tourisme du Haut-Saint-François qui aura lieu le jeudi 18 mai 2023 de 13h30 à 16h30;

2023-074 *résolution no 2023-074*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE procéder à l'inscription de monsieur le maire Gray Forster.

A D O P T É E

6.04 ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE 2023-2024

CONSIDÉRANT que le Conseil sport loisir de l'Estrie offre des services d'accompagnement et de support-conseil aux municipalités de l'Estrie;

2023-075 *résolution no 2023-075*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité du canton de Westbury renouvelle son adhésion au Conseil sport loisir de l'Estrie;

DE payer la somme de 100 \$ pour défrayer le coût de son adhésion pour la prochaine année ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

6.05 ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT que le conseil municipal du canton de Westbury, trouve important de suivre les rencontres du comité de la Chambre de Commerce du Haut-Saint-François;

2023-076 *résolution no 2023-076*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité du canton de Westbury renouvelle son adhésion à la Chambre de Commerce du Haut-Saint-François pour un montant annuel de 150\$;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

6.06 SOUPER POUR LES FONDATIONS DE LA POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT ET LA JOURNÉE NATALIE CHAMPIGNY

CONSIDÉRANT l'invitation des clubs Lions de East Angus, Cookshire-Eaton et de Weedon concernant le souper homard pour amasser des fonds pour les fondations de la polyvalente Louis-Saint-Laurent et qui aura lieu le 16 mai à 18h00;

2023-077 *résolution no 2023-077*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE procéder à l'inscription de monsieur le maire Gray Forster et de monsieur le conseiller Jean Martel au montant total de 250\$;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

6.0723^E TOURNOI DE GOLF ANNUEL DES CHEVALIERS DE COLOMB

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à la 23^e édition du tournoi de golf des Chevaliers de Colomb, conseil 2649;

CONSIDÉRANT que cet événement a pour objectif de collecter des fonds qui permettront aux Chevaliers de Colomb d'aider les gens dans le besoin de notre communauté;

2023-078 *résolution no 2023-078*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le montant de 100\$ (Golf, voiturette, déjeuner et souper) pour la participation de monsieur Pierre Reid conseiller afin de représenter la municipalité du Canton de Westbury au tournoi de golf annuel des Chevaliers de Colomb qui aura lieu le 17 juin prochain;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

6.08 TOURNOI DE GOLF DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au tournoi de golf de la Chambre de commerce;

2023-079 *résolution no 2023-079*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le montant de 475\$ pour la participation de 4 conseillers afin de représenter la municipalité du Canton de Westbury au tournoi de golf de la Chambre de Commerce qui aura lieu le 2 juin prochain;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

7.00 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU que la greffière-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois d'avril 2023, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ.

7.01 SALAIRE DU 19 MARS 2023 AU 16 AVRIL 2023

2023-080 *résolution no 2023-080*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER les salaires du mois d'avril 2023 pour un montant de 13 760,46 \$, selon un rapport déposé par la greffière-trésorière;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer totalisants :

2023-04B	61 605,56\$
2023-05A	10 544,03\$

D'AURORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

8.00 AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Jean Martel, qu'à cette même séance du conseil, un règlement modifiant le règlement 2021-03 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux est présenté pour adoption.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est présentée et déposée et remise aux membres du conseil. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

9.00 ADOPTION DE RÈGLEMENT

9.01 RÈGLEMENT 2023-14 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-03 CONCERNANT LE CONTRÔLE ET LA GARDE RESPONSABLE DES ANIMAUX

CONSIDÉRANT que la municipalité a adopté un règlement sur le contrôle et la garde responsable des animaux;

CONSIDÉRANT que la Société protectrice des animaux de l'Estrie (SPA de l'Estrie) a modifié certains tarifs pour les frais de gardes et de transport d'un animal;

2023-081 *résolution no 2023-081*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité du Canton de Westbury, adopte le règlement 2023-14 modifiant le règlement 2021-03 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux tel que déposée.

D'enregistrer et copier le règlement modifiant le règlement 2021-03 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le numéro 2023-14 et en conséquence, signé par le maire et la greffière-trésorière, et déposé sous la garde de celle-ci.

A D O P T É E

9.02 POLITIQUE 2023-15 CONTRE LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

CONSIDÉRANT que l'objectif principal de la présente politique est de prévoir les règles et les conditions générales pour contrer le harcèlement au travail pour les employés de la municipalité du Canton de Westbury;

2023-082 *résolution no 2023-082*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité du Canton de Westbury adopte la politique sous le numéro 2023-15 contre le harcèlement au travail;

D'enregistrer et copier ladite politique au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le numéro 2023-15 et en conséquence, signé par le maire et la greffière-trésorière, et déposé sous la garde de celle-ci.

A D O P T É E

9.03 POLITIQUE 2023-16 DE PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS VIOLENTS EN MILIEU DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT que l'objectif principal de la présente politique est de prévoir les règles et les conditions générales pour prévenir les comportements violents en milieu travail pour les employés de la municipalité du Canton de Westbury;

2023-083 *résolution no 2023-083*

IL EST PROPOSÉ par la conseiller Mélanie Cyr
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité du Canton de Westbury adopte la politique sous le numéro 2023-16 contre le harcèlement au travail;

D'enregistrer et copier ladite politique au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le numéro 2023-16 et en conséquence, signé par le maire et la greffière-trésorière, et déposé sous la garde de celle-ci.

A D O P T É E

10.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

Aucune.

11.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

11.01 DISSOLUTION DU COMITÉ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT que le comité des matières résiduelles n'a plus besoin de se réunir ayant déposé ses recommandations à l'ensemble des membres du conseil;

CONSIDÉRANT que le mandat est maintenant transféré à l'ensemble des membres du conseil;

CONSIDÉRANT que le conseil a confié à la directrice générale et greffière-trésorière le mandat de dissoudre ce comité;

2023-084 *résolution no 2023-084*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil entérine le mandat transmit à la directrice générale et greffière-trésorière afin de dissoudre le comité des matières résiduelles.

A D O P T É E

a) Conseil municipal/comités

Conseillère #1 Mélanie Cyr :

Régie des Hameaux : Une prochaine rencontre aura lieu au mois de juin prochain.
Famille (MADA) : En attente.

Chambre des commerces : Une assemblée générale à eu lieu ainsi que l'explication de la relance. La Chambre de commerce compte 81 membres depuis 2022-2023. Il y a eu du beau travail de fait par la direction et ses partenaires. De beaux objectifs sont prévus pour l'année 2023.

Conseillère #2 Marilyne Gendron : Conseillère absente

Conseillère #3 Claudia Gilbert :

Loisir : Le 11 mai prochain, une rencontre est prévue. L'activité Marche/Cours pour le Haut a amassé 6700\$ afin de venir en aide pour l'inscription des activités sportives des familles du Haut-Saint-François.

Comité du futur parc de développement Godbout : Aucune nouvelle rencontre.

Conseiller #4 Jean Martel :

Incendie : Zones neutres, il y a de nouvelles caméras pour les casernes d'Ascot Corner et de East Angus.

Voirie : Aucune nouvelle rencontre.

Comité consultatif d'urbanisme : Aucune nouvelle rencontre.

Conseiller #5 Mario Dolbec : Conseiller absent

Conseiller #6 Pierre Reid :

Incendie : Voir section du conseiller monsieur Jean Martel.

Sécurité civile : Aucune nouvelle rencontre.

Chambre des commerces : Voir section de la conseillère madame Mélanie Cyr.

PDZA : Impact environnemental, de belles discussions concernant l'agriculture et les foresteries ont eu lieu durant la rencontre.

Maire – MRC

Le comité de l'environnement -14 municipalités. Il y aura 3 consultations publiques à venir. Discussion concernant la gestion des boues septiques. Vente des tours fibres optiques et redevance à venir. Mont-Mégantic éclipse solaire l'an prochain.

- a) **Rapports – chef d'équipe**
- b) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**
- c) **Rapport des permis- dépôt bilan annuel**
- d) **Dépôt rapports – directrice générale et greffière trésorière, D.M.A.**

12.00 AFFAIRES NOUVELLES

12.01 ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE

CONSIDÉRANT que pour faciliter les opérations d'entraide lors de tout événement de sécurité civile, il est approprié de signer une entente intermunicipale d'entraide avec la Ville de East Angus;

CONSIDÉRANT qu'à cette fin, les municipalités désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) en vue de conclure une telle entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide lié au processus de sécurité civile;

2023-085 *résolution no 2023-085*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le maire, Gray Forster ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière, Nathalie Audet à signer, pour et au nom de la municipalité du Canton de Westbury, « l'Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile » entre le Ville de East Angus et la municipalité du canton de Westbury.

A D O P T É

12.02 BÂTIMENT PARTIMONIAUX – MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS – ASSURANCES - APPUI

CONSIDÉRANT que le patrimoine est une richesse collective, et que sa préservation est une responsabilité qui doit être concertée et assumée collectivement par l'ensemble des intervenants, le gouvernement, les autorités municipales et les citoyens, incluant les citoyens corporatifs;

CONSIDÉRANT que les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration du patrimoine bâti du Québec;

CONSIDÉRANT que le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier contribue indéniablement à favoriser l'acceptabilité sociale de nouvelles contraintes réglementaires grandement bénéfiques à la sauvegarde de ce patrimoine;

CONSIDÉRANT que l'impact majeur d'un refus d'assurabilité pour les propriétaires de biens anciens;

CONSIDÉRANT que les actions des assureurs contribuent à décourager les propriétaires de biens anciens de les conserver, et a de nouveaux acheteurs potentiels d'en faire l'acquisition et, par conséquent, contribuent à la dévalorisation dudit patrimoine, mettant en péril sa sauvegarde;

CONSIDÉRANT que les actions des assureurs compromettent celle en lien avec les nouvelles orientations et de gestion de ce patrimoine;

2023-086 *résolution no 2023-086*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité du Canton de Westbury demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et les autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à un coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux et cela, peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification de bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques;

QUE la Municipalité du Canton de Westbury demande à l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec, ainsi qu'aux intervenants en protection du patrimoine québécois de joindre leur voix en adoptant cette résolution;

QUE la Municipalité du Canton de Westbury transmette la présente résolution au gouvernement du Québec, au ministère de la Culture et des Communications, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, aux députés fédéraux et provinciaux du territoire, aux municipalités et MRC du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, aux amis et propriétaires des maisons anciennes du Québec APMAQ, à Action Patrimoine, à Héritage Montréal, à l'Ordre des urbanistes du Québec, à l'Ordre des architectes du Québec, au Bureau d'assurance du Canada, au Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec (RCCAQ), à messieurs Gérard Beaudet, professeur titulaire, Université de Montréal et Jean-François Nadeau, journaliste au Devoir.

A D O P T É E

12.03 APPEL D'OFFRE SUR INVITATION – PARC DU DÉVELOPPEMENT GODBOUT – FOURNITURE ET INSTALLATION DE STRUCTURES DES JEUX

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation auprès de quatre (4) entreprises concernant les fournitures et installation de structure des jeux pour le parc du développement Godbout;

CONSIDÉRANT que la seule soumission a été reçue et ouverte publiquement en date du 22 mars 2023, n'est pas conforme;

2023-087 *résolution no 2023-087*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil refuse la soumission reçue, car elle dépasse le seuil d'appel d'offres public.

A D O P T É E

12.04 ADJUDICATION DU CONTRAT DE GRÉ À GRÉ CONCERNANT LE PROJET DU PARC DANS LE DÉVELOPPEMENT GODBOUT

CONSIDÉRANT que la municipalité est autorisée à conclure un contrat de gré à gré lorsque la dépense est inférieure au seuil de dépense conformément au règlement 2018-04 sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme EXP et du comité du parc du développement Godbout;

CONSIDÉRANT que le conseil désire la réalisation du projet du parc dans le développement Godbout pour l'été 2023;

CONSIDÉRANT que Tessier Récréo Parc a déposé un plan répondant aux objectifs du comité du parc dans le développement Godbout;

CONSIDÉRANT que nous devons réaliser le projet cette année afin de bénéficier de la subvention du FRR volet 2 local;

2023-088 *résolution no 2023-088*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat concernant les fourniture et installation de structure des jeux pour le parc du développement Godbout, à la compagnie Tessier Récréo Parc, selon le prix de soumission au montant total 105 414,22 \$ taxes en sus.

D'autoriser la directrice générale à procéder à l'engagement de compagnie Tessier Récréo Parc afin de procéder à la réalisation des travaux concernant l'aménagement et l'installation des fournitures de jeux pour le parc dans le développement Godbout.

A D O P T É E

12.05 OCTROI D'UN CONTRAT CONCERNANT LE LIGNAGE DES RUES

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury doit procéder à des travaux de lignages des rues;

CONSIDÉRANT que 2 entreprises ont soumis les prix suivants :

ENTREPRISES	Prix	Prix plus taxes
Lignes Maska 9254-8783 Québec Inc.	7 838,40\$	9 012,20\$
Marquage et Traçage du Québec Inc.	7 705,92	8 859,89\$

2023-089 *résolution no 2023-089*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel

APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat de balayage de rues à Marquage et Traçage du Québec Inc au montant de 7 705,92\$ plus taxes.

A D O P T É E

12.06 OCTROI D'UN CONTRAT CONCERNANT LA FOURNITURE ET L'ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury doit acheter de l'abat-poussière pour l'entretien de son réseau routier pour la saison 2023;

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury a demandé 3 soumissions, mais qu'une (1) soumission a été reçue, soit;

COMPAGNIE	LIQUIDE	PRIX PLUS TAXES	TOTAL 60 000 litres
Entreprise Bourget Inc.	0.4230\$	0.4864\$	29 184,00\$

CONSIDÉRANT que la soumission de la compagnie Bourget Inc. représente le prix le plus bas conforme;

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue dans le budget 2023 du canton de Westbury, mais que la directrice générale et greffière-trésorière mentionne un léger dépassement de coût de 4 184\$;

2023-090 *résolution no 2023-090*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat de fourniture et d'épandage de chlorure de calcium liquide à la compagnie Bourget Inc. au montant de 29 184,00\$ plus les taxes applicables.

A D O P T É E

12.07 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DE DÉNEIGEMENT HIVERNALE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure une nouvelle entente intermunicipale entre la Ville de Cookshire-Eaton et la Municipalité du canton de Westbury pour le déneigement des chemins de la Plage et du chemin Ruel ;

CONSIDÉRANT que l'entente prévoit que la Ville de Cookshire-Eaton assume l'entretien pour les saisons hivernales;

CONSIDÉRANT qu'il est convenu d'avoir la clause qui ajoute l'inflation annuelle telle que déterminée par Statistique Canada en février de chaque année;

CONSIDÉRANT que l'entente pourra être annulée par résolution d'une des parties avant le 15 octobre de chaque année;

2023-091 *résolution no 2023-091*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le maire, Gray Forster ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière, Nathalie Audet à signer, pour et au nom de la municipalité du Canton de Westbury, « l'Entente intermunicipale relative à l'entretien d'hiver du chemin de la Plage et du chemin Ruel » entre Ville de Cookshire-Eaton et la Municipalité du canton de Westbury.

A D O P T É E

12.08 RÉOLUTION POUR LE DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION DE LA TECQ 2019-2023 VERSION 4

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

2023-092 *résolution no 2023-092*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité s’engage à respecter les modalités du guide qui s’appliquent à elle;

QUE la municipalité s’engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de la programmation de travaux version n° 04 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation;

QUE la municipalité s’engage à atteindre le seuil minimal d’immobilisations qui lui est imposé pour l’ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 04 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

A D O P T É E

12.09 MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2022-201 adoptant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l’année 2023;

CONSIDÉRANT que la Fête du Canada est cette année est le samedi le 1^{er} juillet et qu’il s’agit d’un congé déplaçable;

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu de repousser la date de la séance ordinaire fixée au lundi 3 juillet 2023 au lundi 10 juillet 2023;

2023-093 *résolution no 2023-093*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

DE modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l’année 2023 de la façon suivante :

- La séance ordinaire fixée au lundi 3 juillet 2023 est repoussée au lundi 10 juillet 2023;

D’autoriser la directrice générale et greffière-trésorier à effectuer le changement de date.

A D O P T É E

13.00 **INVITATIONS**

Aucune.

14.00 **VARIA**

Aucun.

15.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

3 contribuables présents.

16.00 **FERMETURE**

ATTENDU que tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2023-094 *résolution no 2023-094*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 19 heures 40.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et greffière-trésorière

.....
Nathalie Audet, D.M.A.

MAIRE De Westbury

Directrice générale et greffière-trésorière

Gray Forster

Nathalie Audet, D.M.A.